Déclaration de politique générale

La déclaration de politique générale conçue par le Collège communal est un programme portant sur la législature. Ce document sera ensuite traduit en objectifs opérationnels via le Plan Stratégique Transversal (PST) qui sera réalisé par Monsieur le Directeur général.

Nos objectifs prioritaires sont déclinés sous 8 thématiques :

1. Ressources humaines et communication

- Maintenir l'emploi dans toutes les structures ;
- Permettre, à l'ensemble du personnel, l'accès aux formations pouvant les aider dans leur vie professionnelle;
- Etudier le déménagement des services techniques de la Ville ;
- Garantir l'accès du citoyen aux services administratifs ;
- Poursuivre le développement des outils de communication (bulletin communal, site internet, page facebook, applications, ...).

2. Finances, travaux et commerce

- Maintenir l'équilibre budgétaire par une gestion prudente et responsable et en respectant les règles imposées;
- Maintenir les taxes à leur niveau actuel ;
- Créer un budget participatif annuel afin que les citoyens puissent devenir acteurs directs de l'avenir de notre entité ;
- Poursuivre la politique de suppression des SAR (Sites à réaménager);
- Entretenir les voiries communales via le FRIC (Fonds Régional pour les Investissements Communaux), les appels à projets et des fonds propres ;
- Réaliser un cadastre des voiries communales (avec l'aide du Hainaut Ingénierie Technique);
- Mettre des surfaces commerciales à disposition avec loyers modérés ;
- Promouvoir l'installation de marchés décentralisés.

3. Sécurité publique et cadre de vie

- Trouver un nouveau bâtiment pour notre police locale;
- Poursuivre l'installation de caméras de surveillance ;
- Garantir la sécurité de notre population ;

- Intégrer la mobilité dans chaque nouveau projet ;
- Accentuer la politique de répression contre les incivilités ;
- Poursuivre la politique de prévention des déchets (en collaboration avec IPALLE);
- Maintenir le fonctionnement des comités d'accompagnements.

4. Sport, festivités, tourisme et jumelages

- Construire un hall sportif et améliorer la collaboration avec les clubs sportifs ;
- Construire une piste BMX, VTT et X-Trail;
- Maintenir les aides matérielles au tissu associatif de notre entité;
- Développer notre partenariat avec l'ASBL Tourisme de l'intercommunale IDETA;
- Accompagner le projet du MASTER PLAN ;
- Continuer le développement du projet « Triangle Blanc » à Calonne ;
- Développer des projets sportifs avec les villes jumelées.

5. La politique sociale et le logement

- Participer à un 3^e Plan de Cohésion Sociale (PCS);
- Aider à maintenir une offre de médecine générale en adéquation avec notre territoire ;
- Végétaliser les cimetières afin de les conformer à la législation « Zéro phyto »;
- Agrandir le cimetière de Bruyelle ;
- Continuer à soutenir financièrement le Foyer Socioculturel et la bibliothèque afin de les aider à assurer leurs missions;
- Poursuivre la promotion de l'art dans la ville et les villages ;
- Mettre à disposition l'ancien Hôtel de Ville pour des expositions d'artistes locaux ;
- Soutenir la Commission Communale Consultative de la Personne Handicapée et le Conseil Consultatif des Aînés dans la réalisation de leurs projets;
- Optimiser la gestion du parc de logement public ;
- Poursuivre la lutte contre les marchands de sommeil et les problèmes d'insalubrité des logements.

6. Petite enfance, enseignement et jeunesse

- Optimiser le développement de la future crèche ;
- Développer les infrastructures scolaires qui le nécessitent ;
- Poursuivre le développement des activités extrascolaires ;
- Poursuivre l'initiation aux langues dans les établissements scolaires ;
- Sensibiliser les enfants à la citoyenneté et au respect ;
- Déplacer le Centre de Jeunes d'Antoing (CJA) dans les locaux de l'ancienne gendarmerie et renforcer les liens entre tous les acteurs actifs dans le milieu de la jeunesse;
- Développer des espaces de jeux dans les villages.

7. Développement local et transition énergétique

- Poursuivre l'opération de développement rural ;
- Concrétiser la Delta Zone (en partenariat avec IDETA);
- Aménager les quartiers de la Marlière et de la Pêcherie ;
- Mettre en place un programme de rénovation et d'entretien du parc de logements publics existants (ex : chauffage électrique en chauffage au gaz);
- Diminuer la consommation énergétique des bâtiments communaux, via Rénowatt et le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC);
- Favoriser les investissements citoyens dans la réduction des consommations d'énergie ;
- Poursuivre la lutte contre les inondations en collaboration avec les agriculteurs, le PNPE et la cellule Gyser.

8. Synergies avec le CPAS

- Soutenir le CPAS via les filières de recyclage intégrant un volet de réinsertion socioprofessionnelle (recyclerie, atelier de réparations de vélos, atelier de seconde main);
- Continuer à développer la réinsertion socio-professionnelle au sein de la Ville via la mise à disposition d'articles 60 provenant du CPAS.